

Réminiscences de poètes profanes dans les Lettres de St-Jérôme

Par Robert Godel, Genève

Des textes bibliques surtout, mais aussi, dans une moindre mesure, de la littérature profane, St-Jérôme a fait des citations explicites dont il est aisé d'établir l'inventaire¹. Un peu moins faciles à déceler, les réminiscences sont plus intéressantes: les textes qui en sont la source ne sont pas seulement connus et utilisés; l'écrivain, d'une façon ou d'une autre, se les est appropriés; ils sont un élément vivant de sa pensée et de son langage.

Les réminiscences de l'Écriture sainte, en général, sont bien apparentes: allusions à des personnages bibliques, à des faits de l'histoire sainte, ou fragments textuels, même réduits à deux ou trois mots (*hortus conclusus, fons signatus; uas electionis*), on n'est jamais en peine d'en indiquer l'origine. Et pourtant, dans l'esprit de St-Jérôme, les souvenirs de la Bible s'associent de façon parfois très inattendue. Cela se traduit en citations composites ou en images étranges; et dans ce dernier cas, on ne discerne pas toujours si tel détail singulier a sa source dans un texte ou dans l'imagination de l'écrivain. Ainsi dans la lettre à Eustochium, pour défendre la vocation virginale contre l'objection fondée sur l'ordre divin: *crecite et multiplicamini*, St-Jérôme cite un verset de l'Ecclésiaste, dont il intervertit les deux parties: *Tempus et amplexandi et tempus abstinenti manus a complexu; tempus mittendi lapides et tempus colligendi* (cf. Eccl. 3, 5). L'interversion est peut-être voulue; en tout cas, c'est *lapides* qui amorce l'image étonnante qui suit: *Postquam de duritia nationum generati sunt filii Abraham, coeperunt sancti lapides uolui super terram. Pertranseunt quippe mundi istius turbines et in curru Dei rotarum celeritate uoluntur* (Ep. 22, 19). Hilberg a reconnu ici une réminiscence de l'Ancien Testament: *quia lapides sancti eleuabuntur*² *super terram eius* (Zach. 9, 16). Il doit y en avoir une autre dans la dernière phrase: ces «pierres saintes» semblent identifiées aux pierres précieuses des quatre roues de la vision d'Ezéchiel: *species autem rotarum erat quasi uisio lapidis chrysolithi* (Ez. 1, 16; 10, 9). Mais St-Jérôme n'a

¹ Editions utilisées: Isid. Hilberg, *Corpus scriptorum ecclesiast. Latinorum*, vol. 54-56, Vienne et Leipzig 1910-1918; J. Labourt, *Collection des Universités de France*, Paris 1949-1961 (vol. I-VII, texte et trad.). Lettres choisies: F. A. Wright, *Coll. Loeb*, Cambridge (Mass.) et Londres 1933, réimpr. 1954 (texte et trad. en anglais); Ch. Favez, *Coll. Latomus* vol. IV, Bruxelles 1950.

² Dans le texte hébreu, le verbe est le participe, non attesté ailleurs, d'une forme dérivée de la racine *ns* «élever en l'air» (? Cf. *nēs* «étendard»). Gesenius traduit: *attollentes se*. Mais dans sa traduction de la Bible (Bibl. de la Pléiade) II (1959) 857, Ed. Dhorme interprète ce mot rare en partant de l'accadien *nasāsu* «trembloter», et rend ainsi le passage: «car il y aura des pierres de diadème scintillant sur son sol». S. Jérôme a suivi la version des LXX: *διότι λίθοι ἅγιοι κλύονται (uolui) ἐπὶ τῆς γῆς αὐτοῦ*.

pas repris l'expression du prophète; seule l'allusion aux roues du char de Dieu et l'étrangeté même de l'image font soupçonner un assemblage de souvenirs bibliques.

Les textes profanes ne lui ont pas inspiré de rapprochements si surprenants. E. Lübeck³ a relevé, outre les citations explicites, un assez grand nombre de réminiscences. De celles qui lui ont échappé, plusieurs sont signalées dans l'édition de Hilberg⁴. Il en reste sûrement qui n'ont pas été aperçues. Celles que j'examine ici, notées au cours d'une lecture rapide, ne prétendent pas à épuiser l'inventaire. L'étude de ces passages m'a plutôt rendu attentif aux difficultés et aux limites d'une enquête sur les réminiscences littéraires: certaines ont le caractère d'allusions précises et relèvent de ce que les anciens appelaient «imitation»; d'autres semblent involontaires et font plutôt l'effet de simples clichés de style.

Les réminiscences virgiliennes, comme on doit s'y attendre, sont très nombreuses. Toutes n'ont pas encore été relevées; pour quelques-unes, la référence est à corriger.

1. A propos de la phrase: *Non est nobis ferreum pectus nec dura praecordia, non ex silice natos Hyrcanae nutriere tigrides* (Ep. 14, 3), Lübeck et les éditeurs renvoient à Aen. IV 366-367:

*sed duris genuit te cautibus horrens
Caucasus Hyrcanaeque admorunt ubera tigres.*

Mais avec le souvenir de ces vers s'est combiné celui d'un passage de Tibulle (I 1, 63-64):

*Non tua sunt duro praecordia ferro
uincta neque in tenero stat tibi corde silex.*

La réminiscence est sûre: le mouvement même de la phrase vient de Tibulle, non de Virgile. Elle est d'autant plus précieuse à noter que Tibulle ne figure pas au catalogue des poètes connus de St-Jérôme, tel que l'a établi Lübeck.

2. Dans la même lettre, un peu plus loin: *Et tu frondosae arboris tectus umbraculo molles somnos, futura praeda, carpis?* (Ep. 14, 4). Hilberg renvoie au livre II des Géorgiques (II 470):

mollesque sub arbore somni.

Mais l'expression caractéristique, toute particulière à Virgile, est *carpere somnos*: *carpebant ... soporem* (Aen. IV 522); *carpebant somnos* (ibid. 555); *carpebat ... quietem* (VII 414); et elle se retrouve dans un autre endroit des Géorgiques (III 435-436):

*Nec mihi tum mollis sub diuo carpere somnos
neu dorso nemoris libeat iacuisse per herbas.*

C'est bien à ce passage qu'a dû penser St-Jérôme: il vient d'évoquer, par des citations bibliques, le lion aux aguets, symbole du péril des tentations; et chez Virgile, les vers précédents (425-434) décrivent la vipère de Calabre, redoutable au bétail: la réminiscence n'est pas seulement verbale.

³ Emil Lübeck, *Hieronymus quos nouerit scriptores et ex quibus hauserit*, Leipzig 1872.

⁴ Les éditions plus récentes ne semblent apporter rien de nouveau.

3. Plus loin encore, le péril invisible prend l'aspect du calme trompeur de la mer: *Licet in morem stagni fusum aequor adrideat ...* (Ep. 14, 6). Ici encore, un emprunt à l'Énéide, qui n'a pas été signalé (VIII 87-89):

*(Thybris) ... tacita refluens ita substitit unda
mitis ut in morem stagni placidaque paludis
sterneret aequor aquis ...*

Est-ce une réminiscence directe? Bien des expressions virgiliennes ont pu tomber dans le domaine commun: ainsi sans doute *gemma bibant* (Ep. 30, 13), qui vient de G. II 506, et que le Thesaurus⁵ signale chez Cyprien, chez Paulin et dans la Vita Pauli de St-Jérôme. La question peut être posée pour *uix ossibus haerent* (B. 3, 102), expression familière à St-Jérôme, bien qu'il semble être seul à l'avoir reprise: ... *nuda humo uix ossa haerentia conlidebam* (Ep. 22, 7); *(febris) ... sic infelicia membra depasta est ut ossibus uix haererem* (ibid. 30); *Legimus in scolis pueri [...] aliquem ossibus uix haerentem inlicitis arsisse amoribus* (Ep. 117, 7)⁶. Peut-être aussi pour *sopitos suscitatur ignis* (Aen. VIII 410), qu'il utilise dans un sens figuré: ... *cur e contrario balnearum fomentis sopitos ignes suscitatur?* (Ep. 107, 11, fin); *Habes filium et filiam et generum [...]: quid quaeris aliena solacia et ignes iam sopitos suscitatur?* (Ep. 117, 11).

Parmi les poètes plus récents, Ovide a été un des plus renommés. Lübeck n'a pourtant découvert que deux réminiscences des Métamorphoses, dans les commentaires sur les prophètes, et il n'ose affirmer que St-Jérôme ait vraiment lu les œuvres de ce poète⁷: la manière dont il introduit une citation des Amores (III 2, 83): *uersiculus ille vulgatus* (Ep. 123, 4), invite en effet au doute. Toutefois, dans le portrait qu'il trace des prêtres trop préoccupés de leur mise: *Omnis his cura de uestibus, si bene oleant, si pes laxa pelle non folleat* (Ep. 22, 28), on a la surprise de trouver l'écho d'un vers de l'Ars amatoria. Entre autres conseils qu'il adresse aux hommes désireux de plaire, Ovide recommande (Ars am. I 516):

nec uagus in laxa pes tibi pelle natet.

Ce n'est peut-être qu'une coïncidence. En tout cas, le rapprochement fournit un bon équivalent de l'hapax *folleat*⁸.

De Lucain, les Lettres donnent deux citations, l'une dans un vers composite, dont le premier hémistiche vient de Perse (3, 30):

aspicere ad phaleras et nomina uana Catonum

(Ep. 58, 7); l'autre accompagnée d'un éloge: *Potentiam Romanae urbis ardens poeta⁹ describens ait: Quid satis est, si Roma parum est?* (Ep. 123, 16). On n'a pas remarqué que la Ire lettre, celle justement où St-Jérôme, de son propre aveu, voudrait pouvoir déployer toutes les ressources de la rhétorique, contient des réminiscences du chant I de la Pharsale:

⁵ VI 1756, 64-66.

⁶ Wright, ici seulement, donne la référence. Le Thes. (VI 2497, 28-30) ne cite qu'un passage des Lettres (Ep. 22, 30), mais signale également Vita Hilar. 5 et in Ier. 3, 37, 1.

⁷ Op. cit. p. 8.

⁸ Meilleur que celui du Thesaurus (*tumeat quasi follis*)!

⁹ Cf. *Lucanus ardens et concitatus ...*, Quint. X 1 90. L'épithète était peut-être consacrée.

1. *Igitur Vercellae Ligurum ciuitas ... olim potens, nunc raro habitatore semirutata ...* (Ep. 1, 3). Lucain, décrivant la désolation des villes d'Italie à la suite de la guerre civile, avait dit (I 24–27):

*At nunc semirutatis quod pendent moenia tectis
urbibus Italiae ...*

.....
rarus et antiquis habitator in urbibus errat ...

2. *Igitur consularis, pastis cruore luminibus, ut fera quae gustatum semel sanguinem semper sinit ...* (Ep. 1, 4). La comparaison, chez Lucain, était plus ample (I 327–331):

*Utque ferae tigres nunquam posuere furorem,
quas nemore Hyrcano matrum dum lustra secuntur
altus caesorum pauit cruor armentorum,
sic et Sullanum solito tibi lambere ferrum
durat, Magne, sitis ...*

L'analogie, ici, est surtout dans l'idée: ce sont des «traits» que St-Jérôme a empruntés à l'évocation des villes déchues, à la comparaison de Pompée avec un fauve insatiable de sang; et on pourrait penser qu'ils lui étaient venus de ses études de rhétorique, s'il n'y avait, dans le détail de l'expression, assez de rencontres avec le texte du poète pour que les réminiscences semblent directes et voulues.

St-Jérôme avait – et il en a été conscient¹⁰ – le tempérament d'un satirique. On ne s'étonne donc pas de sa familiarité avec les satires d'Horace et de Perse. De ce dernier, les Lettres présentent, outre des citations textuelles, des réminiscences originales: ainsi ces variations sur un thème tiré de la 3e satire, caricature de philosophes chagrins, qui allongent la lèvre pour soupeser leurs mots (3, 82):

atque exporrecto trutinantur uerba labello:

Sint alii disertis, laudentur ut uolunt et inflatis buccis spumantia uerba trutinantur (Ep. 36, 14). *Numquid solus Onasus Segestanus caua uerba et in uesicarum modum tumentia buccis trutinatur inflatis?* (Ep. 40, 2). *Alii adducto supercilio grandia uerba trutinantes inter mulierculas de sacris litteris philosophantur* (Ep. 53, 7)¹¹. *Alii sublatis in altum umeris et intra se nescioquid cornicantes stupentibus in terram oculis tumentia uerba trutinantur* (Ep. 125, 16). Le motif essentiel: *spumantia (tumentia, grandia) uerba trutinari*, est agrémenté de détails variés, en partie empruntés aux poètes satiriques: *nescioquid cornicantes* vient de Perse 5, 12; *inflatis buccis*, peut-être d'Horace, Sat. I 1, 21 (cf. Perse 5, 13?). Comme ailleurs ceux de la Bible, les souvenirs de la poésie profane s'associent ici, de façon moins hardie, très libre tout de même: en remplaçant *exporrecto ... labello* par *inflatis*

¹⁰ *Nomina taceo, ne satiram putes* (Ep. 22, 32). *Possum remordere si uelim, possum genuinum laesus infigere* (Ep. 50, 5). *Volo [...] remordere laedentes, digerere stomachum* (Ep. 57, 4). «*Nimum, ait, formidolosus: ubi illa quondam constantia, in qua multo sale urbem defricans Lucilianum quippiam rettulisti?*» (Ep. 117, 1).

¹¹ Ce passage, à la différence des trois autres, n'est pas cité par Lübeck (op. cit. p. 197). Hilberg ne donne la référence à Perse que pour Ep. 125, 16.

buccis, adducto supercilio, etc., St-Jérôme modifie sensiblement le dessin. On se demande même si *trutinari*, mot rare qui pouvait être glosé par *librare* «peser», ne lui rappelait pas *librare telum* «lancer un trait»: ses personnages semblent décocher leurs grands mots vides plutôt que les peser.

On peut donc tenir pour réminiscences authentiques toutes les expressions dont Perse fournit le modèle. En voici deux qui ont passé inaperçues:

1. *At e contrario nostra saecula habent homines eruditos, sciuntque pisces in quo gurgite nati sint, quae concha in quo litore creuerit*¹². *De turdorum salivis non ambigimus ...* (Ep. 33, 3). Cf. Pers. 6, 24:

nec tenuis sollers turdarum nosse salivas.

2. *Haec videmus et patimur et, si aureus nummus adfulserit, inter bona opera deputamus* (Ep. 130, 19). Cf. Pers. Chol. 12-14¹³:

*Quodsi dolosi spes refulserit nummi,
coruos poetas et poetridas picas
cantare credas Pegaseium nectar.*

La réminiscence n'est pas uniquement verbale: l'attrait de l'or fausse le jugement moral comme, dans les vers de Perse, le jugement esthétique.

On s'attend naturellement à trouver aussi, dans les Lettres, des échos des satires de Juvénal. Or le cas est tout différent. Une citation textuelle: *manum ferulae subduximus* (Juv. 1, 15), qui revient plusieurs fois, n'est peut-être qu'un cliché¹⁴. A part cet exemple, Lübeck n'en a découvert qu'un, qui lui paraît douteux¹⁵: il est bien inutile, en effet, d'invoquer l'autorité de Juvénal pour une expression du langage quotidien comme *uerrere pauimentum*! Mais dans la même lettre, il est question des femmes *quibus serica uestis oneri erat et solis ardor incendium* (Ep. 66, 13), et ceci rappelle une remarque ironique du poète satirique sur celles qui s'adonnent à des sports virils (6, 259-260):

*Hae sunt quae tenui sudant in cyclade, quarum
delicias et panniculus bombycinus urit.*

L'idée est la même; dans l'expression, aucune analogie. Est-ce une réminiscence? Ou un de ces traits que St-Jérôme, aussi bien que Juvénal, pouvait avoir appris chez les rhéteurs?

Il n'est donc pas du tout sûr que St-Jérôme ait lu Juvénal et gardé en mémoire des passages de ses satires. Pas sûr non plus, toutefois, qu'il l'ait ignoré. Dans ces conditions, on ne peut proposer qu'avec beaucoup de réserve les deux rapprochements que voici:

1. *Dicitur [...] Carneadeum aliquid referens in utramque partem [...] disputare* (Ep. 50, 2). La traduction de J. Labourt, «selon un mot de Carnéade», est infidèle:

¹² Pour l'idée, mais non pour l'expression, cf. Horace, *Sat.* II 2, 31-33 et Juvénal 4, 140-143. Mais c'est probablement un lieu commun.

¹³ Dans les relevés de Lübeck (op. cit. p. 194-198), on ne trouve pas d'échos de la 6e satire, ni des choliambes.

¹⁴ Otto, *Die Sprichwörter ... der Römer*, Leipzig 1890 (s.v. *ferula*).

¹⁵ Op. cit. p. 198 n. 2.

referre signifie certainement ici «reproduire, rappeler, faire revivre», acception bien attestée depuis Lucrèce, mais toujours dans des expressions du type: *referre alicuius uultum (sermonem, mores ...)* ou *referre aliquem uultu*, etc.¹⁶. L'emploi qui en est fait ici et dans un autre passage (*Lucilianum quippiam rettulisti*, Ep. 117, 1) n'est pas ordinaire. Je ne trouve un exemple analogue que chez Juvénal (1, 66-67):

*et multum referens de Maecenate supino
signator falsi ...*

2. *Pretiosa monilia et graues censibus uniones ardentisque gemmae redduntur scriniis ...* (Ep. 130, 5). J. Labourt voit ici «de grosses perles lourdement imposées». Mais de la femme égoïste et dépensière, Juvénal dit qu'elle grève lourdement le budget de la maison: *gravis est rationibus* (6, 511); et un peu plus haut, il a fait allusion aussi à ces grosses perles allongées – *uniones, margaritas oblongas*, dit le scoliaste – dont on faisait des pendants d'oreilles (ibid. 459):

*et cum
auribus extentis magnos commisit elenchos.*

Si le rapprochement ne révèle pas une réminiscence, il éclaire en tout cas le sens des mots *graues censibus*.

L'étude des réminiscences littéraires, surtout chez un auteur d'époque tardive, ne saurait se réduire à un simple relevé. Toutes ne sont pas également sûres; d'ailleurs, les plus évidentes offrent parfois moins d'intérêt que celles qu'on ne fait que soupçonner. La certitude dépend d'un certain degré de concordance verbale. Mais cet indice nécessaire n'est pas toujours suffisant: il y a sans doute des expressions usuelles qui ne nous sont connues que par les textes, mais qui devaient être familières aux anciens hors de toute littérature; il y a aussi des expressions d'origine littéraire qui, à force d'être citées et répétées, avaient passé dans la phraséologie courante, ou du moins dans la prose écrite, au même titre que des mots ou des tours poétiques. A la difficulté que nous avons parfois à distinguer les réminiscences originales des locutions et des clichés de style, nous mesurons l'imperfection de notre connaissance du latin.

Cette étude délicate vaut-elle la peine d'être approfondie? Il n'est pas indifférent d'avoir une idée précise de la culture littéraire d'un écrivain; et s'il s'agit d'un écrivain chrétien, de savoir quelles œuvres de la littérature païenne lui étaient restées chères et familières, même s'il avait fait serment, comme St-Jérôme, de ne plus les relire. Chez lui, d'ailleurs, les réminiscences sont un trait caractéristique de l'expression: une étude sérieuse¹⁷ de son style ne devrait pas les négliger.

¹⁶ Voir les exemples relevés par Forcellini.

¹⁷ Celle de J. N. Hritz, *The Style of the Letters of St. Jerome*, Patr. Stud. LX (Washington 1939) ne mérite guère ce qualificatif.